

JE FAIS UN DON

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Paroisse : _____

Je donne en ligne sur www.don.belley-ars.fr

Je donne par chèque à l'ordre de :
Association diocésaine de Belley-Ars
 30 € 50 € 130 € 294 €
 Autre montant : _____

Je souhaite donner par prélèvement (Mandat SEPA).
J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever
Chaque mois : 10 € 15 € 30 €
 Autre montant : _____
Chaque trimestre : 20 € 45 € 90 €
 Autre montant : _____

Je joins un RIB, je date et je signe ci-dessous



Je désire un reçu fiscal

Par courrier électronique (j'aide l'association à économiser 1,50€ par reçu fiscal)
 Par voie postale

DEMANDE D'INFORMATION

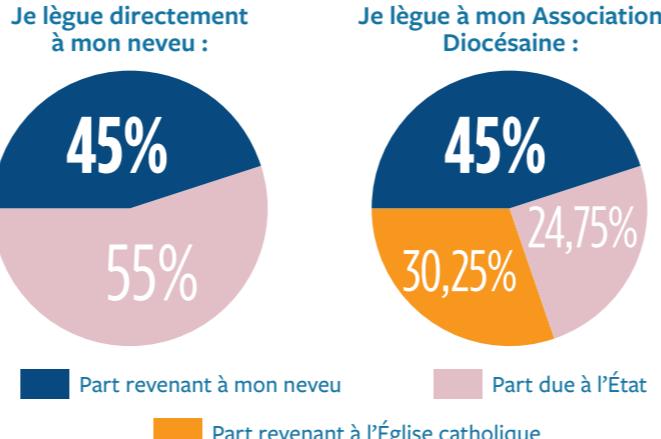
Je suis intéressé(e) par une documentation sur les legs.
 J'aimerais être contacté pour avoir plus d'explications concernant :
 Les Legs Les donations Les assurances vies

Votre responsable local relations bienfaiteurs
Sophie Varlet
04 74 32 86 30
secretariat.economie@belley-ars.fr



Si vous faites un don, les informations recueillies sur ce formulaire seront conservées durant la durée légale et enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association diocésaine pour la gestion des donateurs (envoi du reçu fiscal, informations et appels à dons). Conformément à la loi « informatique et libertés » et du RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en envoyant un e-mail à servicedons@belley-ars.fr ou en téléphonant au 04 74 32 86 33. Si vous ne souhaitez pas recevoir de nouvelles sollicitations de notre part, cochez cette case.

“ Pour votre famille, un legs à l'Église est un acte chargé de sens, c'est un message, une affirmation de votre foi”.



Par exemple, lors d'un legs à votre neveu, l'Église peut récupérer plus de la moitié du montant à la place de l'État.



**Llegs :
le guide offert
par votre diocèse**

Téléchargez ou demandez-le
gratuitement !



jecroisjelegue.catholique.fr/guidepratique/legs



TOUSSAINT

tente dans le désert, belle, accueillante, protectrice. Cette tente peut être déplacée aussi souvent que nécessaire, pour être au plus près du peuple de Dieu, au plus près des terres de Mission".

« La Vie pour l'Eternité,
je lègue à l'Eglise
Catholique ! »

Pourquoi pas ? Je peux comprendre que transmettre une partie de mon patrimoine à l'Eglise, constitue un acte de Foi, un moyen, de prolonger l'œuvre de ma vie en faveur de l'Evangile... Mais concrètement que va changer mon don ? A quoi servira cet argent ?

Au fil de mes visites dans les paroisses au contact des curés et des communautés paroissiales qui se saisissent des questions immobilières, une image biblique me semble bien décrire ce que je découvre. Je l'emprunte à un évêque intervenant lors d'une récente journée d'échange au sujet des moyens que l'Eglise doit déployer pour la Mission et la nouvelle Evangélisation :

Dans la tradition hébraïque, et les textes de l'Ancien Testament, " la maison de Dieu est une Tente, une

Jérôme Rougé, économie diocésaine

Extension et restructuration de la maison Paroissiale

5 rue de l'église CEYZERIAT



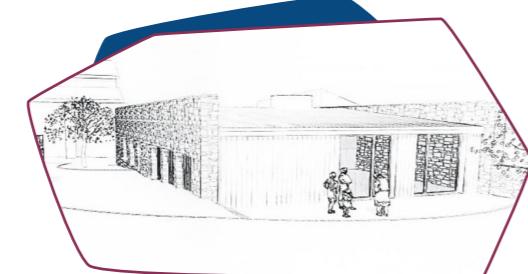
GROUPEMENT PAROISSIAL DE CEYZERIAT-TOSSIAT-MONTAGNAT, SAINT-JUST, CERTINES, REVONNAS, JOURNANS

Au centre de ce regroupement de paroisses, Ceyzériat avec une cure qui est propriété de l'Église mais qui, en plus d'être vétuste, n'est pas adaptée à l'usage normal d'une paroisse : manque de salles pour les activités, d'un oratoire pour la messe de semaine et la prière au long du jour, d'une cuisine pour les différents groupes de la Paroisse, d'un bureau d'accueil ...

Il est difficile d'envisager l'avenir du Groupement, alors que la population ne cesse d'augmenter dans tous les villages et qu'il semble appelé à s'agrandir encore.

Petit à petit, notamment avec le Parcours Alpha, un dynamisme nouveau est donné à notre paroisse : les projets se multiplient mais les lieux actuels limitent considérablement ce développement.

Père Antoine Desarbtre



Pour l'avenir de l'annonce de l'Évangile dans cette partie du diocèse, il est indispensable de restaurer ce bâtiment situé près de l'église et d'en faire la maison paroissiale, ouverte à tous. Nous avons le terrain nécessaire, l'architecte et une équipe travaux déjà bien investie depuis 2017.

Regroupement de plusieurs petites paroisses, il est évident que nous n'avons pas les fonds nécessaires pour la réalisation de ce beau projet. Aussi, après l'utilisation de nos fonds propres et la mise en place d'une souscription, nous devrons compter sur la solidarité diocésaine, c'est-à-dire sur des dons, sur des legs ou sur d'autres paroisses plus aisées.

D'une certaine manière, notre pauvreté nous amène à contempler la beauté de l'Église qui est de vivre de la charité et du partage entre nous.

Je relève au passage l'importance des legs ; j'entends dire à quoi notre don va-t-il servir ? À boucher des trous par ci par là ? Non, il sert à développer l'Eglise en permettant de maintenir la présence chrétienne dans l'Ain.

Par avance nous disons un grand merci à celles et ceux qui vont participer à ce beau projet. Pour que se poursuive l'annonce de l'Évangile dans cette belle terre du Revermont.

Père Antoine Desarbtre

QUELS MOYENS POUR QUEL PROJET SUR LE DOYENNE DE LA PLAINE DE L'AIN ?

Une équipe de réflexion s'est constituée sur le doyenné. Une quinzaine de personnes se sont retrouvées lors de huit rencontres pour mener ce travail. La première rencontre, pour visiter sur tout le doyenné les 14 bâtiments qui sont actuellement à la disposition des paroisses (cures, salles paroissiales...). Quatre de ces bâtiments n'appartiennent pas au diocèse, et sont loués ou mis à disposition avec des conventions.

Cette visite a permis à l'équipe de prendre connaissance de tous ces lieux, et de faire un bilan quant à leur utilisation et au coût de fonctionnement.

7 rencontres de janvier à juillet 2024 ont eu pour objet de préciser les projets pastoraux de notre doyenné pour les années à venir. Nous avons vérifié qu'ils entraient dans la vision pastorale de notre évêque, qu'il a exprimé ainsi :

« Favoriser de **petites fraternités locales** (en pôles secondaires de proximité) de **disciples-missionnaires** qui se réunissent régulièrement, pour méditer la Parole de Dieu, prier ensemble, vivre l'échange fraternel et rayonner par la charité concrète de proximité. »

« L'Église se comprend comme une communion d'amour à extension sociale : tout l'Évangile dans toute la vie, pour que toute la vie soit en Dieu. »

Ces fraternités locales se rassemblent largement pour **l'Eucharistie dominicale**, au « **pôle missionnaire rayonnant** »



« Cette démarche missionnaire conduit à l'élaboration de **nouveaux projets pastoraux**, progressivement mûris par échanges entre les prêtres et les paroissiens, visant à mettre en œuvre des actions ciblées sur les cinq « **essentiels** » de la vie chrétienne : **la formation, la vie de prière, la vie fraternelle, le service et l'évangélisation.** »

Au fur et à mesure de notre réflexion, les pôles missionnaires se sont précisés. A la fin de notre démarche, nous avons facilement fait les choix nécessaires pour ne pas garder certains biens immobiliers, et pouvoir, à court terme, financer des projets de rénovation à la cure d'Ambérieu-en-Bugey et à celle de Lagnieu afin de mieux les adapter à nos besoins.

Toute cette démarche a été facilitée par un travail en amont de mise en commun des forces, des compétences, sur le doyenné et des projets communs réfléchis et décidés de manière synodale, prêtres et laïcs. Un travail prometteur, plein d'espérance pour l'avenir.

Père Bruno Bouchy et Père Marcel Tavel

La vie pour l'éternité

Je lègue à l'Église catholique !



ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE BELLEY-ARS
SERVICE DONS

31 RUE DR NODET • CS 60154 • 01004 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

